



**La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique recrute
Un(e) agent(e) de développement h/f**

CADRE DE L'EMPLOI

Type de contrat et durée : CDD 12 mois.

Durée du travail : 35 heures par semaine.

Localisation : poste basé au Siège de la Fédération – 22 rue des Joncs – Hameau d'Aubigny – 77950 MONTEREAU-SUR-LE-JARD. Déplacements dans tout le département (ponctuellement en France).

Prise de fonction : dès que possible.

Rémunération et classification : Niveau 4 de la Convention Collective des Structures Associatives de Pêche de Loisir et de Protection du Milieu Aquatique. Échelon suivant expérience professionnelle.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, association loi 1901, fédère 40 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) dans le département.

Elle est chargée de missions d'intérêt général telles que la gestion, la protection, la surveillance et la mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Elle assure également le développement et la promotion de la pêche de loisir.

Les missions de la Fédération sont réalisées par une équipe de 6 salariés placés sous l'autorité du Président et du Conseil d'Administration composé de 15 membres élus.

DESCRIPTION DE L'OFFRE ET DES MISSIONS

Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, la Fédération recrute un(e) agent (e) de développement à durée déterminée.

Sous la responsabilité du Président et du Responsable technique, **les missions principales** seront de :

- ✓ Réaliser la surveillance et l'application de la réglementation pêche dans le département de Seine-et-Marne (contrôle et surveillance) ;
- ✓ Gérer, coordonner et animer le réseau des Gardes-Pêche Particuliers (gestion administrative des agréments, des commissionnements, des commandes de tenues, etc.) ;
- ✓ Réaliser le suivi des procédures à l'amiable et judiciaire et représentation auprès des commissariats de police, brigades de gendarmerie et tribunaux ;
- ✓ Réaliser une veille juridique de la réglementation pêche ;

- ✓ Animer la formation (module 1 et 3) des gardes-pêche particuliers et agents assermentés de l'Etat et des collectivités ;
- ✓ Réaliser le suivi d'entretien et de valorisation des plans d'eau Fédéraux ;
- ✓ Organiser l'aménagement des parcours de pêche (demande de parcours spécifiques et de réserves en préfecture, panneautage sur le terrain avec les AAPPMA...) ;
- ✓ Informer la Fédération de possible actions en termes d'amélioration piscicole ou halieutique, de baux de pêche, d'acquisitions foncières, etc. ;
- ✓ Informer et conseiller les AAPPMA, pêcheurs, autres usagers et acteurs du milieu aquatique. Et de manière plus générale, participer à la diffusion de l'information technique et administrative ;
- ✓ Participer à la recherche de nouveaux baux de pêche (rivières et plans d'eau) et à l'élaboration des conventions ;
- ✓ Participer à la surveillance du milieu aquatique (collecte de données de terrain, établissement de rapports de constatation aux pollutions, etc.) ;
- ✓ Participer à la gestion et entretien du matériel fédéral.

Et pourrons également consister à :

- ✓ Participer au développement des relations avec les responsables des AAPPMA ;
- ✓ Participer aux différentes études réalisées par la Fédération (milieu aquatique, Natura 2000, halieutique, etc.) ;
- ✓ Participer aux différentes animations et manifestations réalisées par la Fédération (initiation pêche, animations scolaires, manifestations pêches, les manifestations grand public, etc) ;
- ✓ Participer à des opérations de suivi biologique au sein du département ou appui dans d'autres départements.

Cette liste de mission n'est pas exhaustive. Elle est en relation directe avec l'évolution des activités imparties aux Fédérations. Elle implique une bonne maîtrise des outils, procédures et techniques permettant efficacité et résultats.

PROFIL ET QUALITÉS REQUISES

Formation :

- ✓ Niveau BTS en environnement ou expérience professionnelle en Fédération de pêche ou en milieu associatif ;
- ✓ Connaissance du fonctionnement, de la législation et de la pratique des structures associatives de la pêche de loisir ;
- ✓ Titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport (BPJEPS) ou Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) serait un réel atout ;
- ✓ Habilitation électricité apprécié ;
- ✓ Titulaire du permis fluvial apprécié ;

- ✓ **Permis B obligatoire.**

Connaissances et compétences nécessaires à ce poste :

- ✓ Gérer son temps, sens de l'organisation et de l'initiative ;
- ✓ Capacités d'écoute et de dialogue, esprit d'équipe en sachant être autonome, rendre compte ;
- ✓ Aisance rédactionnelle, excellente communication orale et écrite, capacités de synthèse ;
- ✓ Connaitre la réglementation de la pêche et savoir pêcher ;
- ✓ Gérer et respecter les procédures et délais ;
- ✓ Maîtrise des outils informatiques (bureautique, etc.) ;
- ✓ Tenir des tableaux de bord, reporting ;
- ✓ Forte propension au devoir de réserve et à la discrétion professionnelle.

Candidature

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à l'attention du Président :

Soit par mail :

secretariat@federationpeche77.fr (à privilégier)

Soit par voie postale à :

Monsieur le Président

FÉDÉRATION DE PÊCHE DE SEINE-ET-MARNE

22 Rue des Joncs - Hameau d'Aubigny

77950 MONTEREAU SUR LE JARD